

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 27 février 2026
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune de Eyjeaux
N° 27891
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles
R.125-11, R.125-12 et R.125-16
Vu la délibération en date du 31 mai 2017 approuvant le
Plan local d'urbanisme de Eyjeaux,
Vu l'arrêté n° 87-2026-027-TOUR du 29 janvier 2026,
portant révision du classement, source des
infrastructures de transports terrestres du
département de la Haute-Vienne,
Vu notamment les documents annexés à l'arrêté
n° 87-2026-027-TOUR du 29 janvier 2026,
dans le cadre des notes chassées de département de la
Haute-Vienne, et le plan de classement, source des
infrastructures de transports terrestres de la commune
de Eyjeaux,
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les
arrivées du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune de Eyjeaux.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1 : Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Eyjeaux sont
mise à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.
A cet effet, a été reportée dans les annexes du document, la décision suivante :
- l'arrêté n° 87-2026-027-TOUR du 29 janvier 2026, portant révision du classement
source des infrastructures de transports terrestres du département de la Haute-
Vienne
ARTICLE 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du
public, à la mairie de Eyjeaux et au siège de Limoges Métropole à la date du présent
arrêté.
ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Eyjeaux et au siège de Limoges
Métropole, durant un mois.
Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 04/03/2026

Publié le mercredi 04 mars 2026



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à
compter de la publication
du présent arrêté au présent site
N° 27891-2026-027-TOUR

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Eyjeaux

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026



27891.pdf
(.pdf, 1,6 Mo)



TÉLÉCHARGER